

GÎTES À CHILOPTÈRES DU MESNIL-SAINT-DENIS (Identifiant national : 110020259)

(ZNIEFF Continentale de type 1)

(Identifiant régional : 78397003)

La citation de référence de cette fiche doit se faire comme suite : MARI A.
(PnrHVC), .- 110020259, GÎTES À CHILOPTÈRES DU MESNIL-SAINT-DENIS. -
INPN, SPN-MNHN Paris, 8P. <https://inpn.mnhn.fr/zone/znieff/110020259.pdf>

Région en charge de la zone : Ile-de-France

Rédacteur(s) :MARI A. (PnrHVC)

Centroïde calculé : 570975°-2416374°

Dates de validation régionale et nationale

Date de premier avis CSRPN : 29/10/2011

Date actuelle d'avis CSRPN : 29/10/2011

Date de première diffusion INPN : 01/01/1900

Date de dernière diffusion INPN : 25/11/2013

| | |
|---|---|
| 1. DESCRIPTION | 2 |
| 2. CRITERES D'INTERET DE LA ZONE | 3 |
| 3. CRITERES DE DELIMITATION DE LA ZONE | 4 |
| 4. FACTEUR INFLUENCANT L'EVOLUTION DE LA ZONE | 4 |
| 5. BILAN DES CONNAISSANCES - EFFORTS DES PROSPECTIONS | 5 |
| 6. HABITATS | 5 |
| 7. ESPECES | 7 |
| 8. LIENS ESPECES ET HABITATS | 8 |
| 9. SOURCES | 8 |

1. DESCRIPTION

1.1 Localisation administrative

- Département : Yvelines
- Commune : Mesnil-Saint-Denis (INSEE : 78397)

1.2 Superficie

,08 hectares

1.3 Altitude

Minimale (mètre): 169

Maximale (mètre): 171

1.4 Liaisons écologiques avec d'autres ZNIEFF

- Id nat. : [110001393](#) - ETANG DES NOES (Type 1) (Id reg. : 78397002)
- Id nat. : [110020255](#) - GITES A CHIROPTERES AUTOUR D'AUFFARGIS ET DE VIEILLES-EGLISE-EN-YVELINES (Type 1) (Id reg. : 78030001)
- Id nat. : [110020245](#) - GÎTES A CHIROPTERES DE PORT-ROYAL-DES-CHAMPS (Type 1) (Id reg. : 78356003)

1.5 Commentaire général

Ce gîte d'hivernation de chiroptères fait l'objet d'un suivi régulier par le Parc naturel régional à raison de un à deux comptages par hiver. Considérant les nuisances engendrées par ces visites de contrôle, il conviendra de ne pas multiplier inutilement les dérangements par des visites supplémentaires et de se référer systématiquement à la coordination nationale de la Société Française d'Etude et de Protection des Mammifères (SFPEM), et notamment à son « Groupe Chiroptères Ile-de-France », avant d'entreprendre toute démarche qui concernerait un site susceptible d'abriter des chauves-souris. On rappellera par ailleurs que l'accès aux aqueducs souterrains est strictement réglementé et nécessite la délivrance d'une autorisation spécifique auprès des services concernés.

L'Oreillard roux (PN) (*Plecotus auritus*) est également peu fréquent en Ile-de-France puisque la population régionale hivernante connue est de seulement 75 individus. Ses gîtes d'hivernation sont de taille plus modeste et cette espèce peu frileuse s'accommode fréquemment d'une petite cave. Il est probable que cette espèce soit surtout arboricole. Aucune colonie de reproduction de l'espèce n'est connue actuellement dans la région.

Le Murin de Daubenton (PN) (*Myotis daubentonii*) est une espèce liée aux zones humides. Peu exigeante sur la nature des gîtes hivernaux, elle fréquente aussi bien de vastes carrières souterraines que la voûte d'un pont où elle s'installe souvent à découvert. L'hygrométrie constitue en revanche un facteur déterminant dans le choix des sites et elle ne s'installe jamais dans les secteurs trop secs. La population régionale hivernante est estimée à quelque 235 individus.

Le Murin de Natterer (PN) est une espèce encore très méconnue en raison de ses moeurs discrètes. Cette petite espèce, plutôt forestière, est en effet considérée comme « fissuricole ». A l'instar du Grand Murin, elle affectionne particulièrement les fissures étroites et autres interstices dans lesquels elle se dissimule profondément et passe souvent inaperçue. Ses gîtes hivernaux sont de nature très variée (carrières, ponts, caves, souterrains). La population régionale hivernante connue est de 210 à 220 individus.

Le Murin à moustaches (PN) (*Myotis mystacinus*) bien qu'également en voie de raréfaction est toutefois beaucoup moins rare que les espèces précédentes. En hiver, cette petite espèce apprécie les cavités de faible volume (caves, abris sous roche, petits tunnels). La population régionale hivernante connue est d'environ 480 individus.

1.6 Compléments descriptifs

1.6.1 Mesures de protection

- Zone de préemption du département
- Parc naturel régional

Commentaire sur les mesures de protection

aucun commentaire

1.6.2 Activités humaines

Non renseigné

Commentaire sur les activités humaines

Gestion hydraulique. La régulation hydraulique du réseau est effectuée de manière à maintenir le niveau normal des différents plans d'eau pour offrir des capacités de marnage maximales. La maîtrise du soutien d'étiage contribue à compenser le déficit hydrique de l'étang de Saint-Quentin-en-Yvelines durant l'été afin de maintenir les activités de loisirs (sports nautiques, pêche).

1.6.3 Géomorphologie

- Structures artificielles

Commentaire sur la géomorphologie

Le réseau des rigoles a été construit entre 1675 et 1685 par Vauban afin de faire transiter les eaux de pluie des plateaux de Rambouillet et de Saclay vers le château de Versailles pour l'alimentation des jeux d'eau. L'aqueduc de la Verrière est un ouvrage du Grand Lit de la rivière qui permet d'assurer le transit des eaux en provenance des rigoles de Coignièrès vers la retenue de la Boissière. Cet aqueduc n'est pas connecté avec l'étang des Noés qu'il contourne par la rigole du Mesnil-Saint-Denis.

1.6.4 Statut de propriété

- Domaine de l'état
- Domaine privé de l'état

Commentaire sur le statut de propriété

aucun commentaire

2. CRITERES D'INTERET DE LA ZONE

| Patrimoniaux | Fonctionnels | Complémentaires |
|---|---|--|
| <ul style="list-style-type: none"> - Ecologique - Faunistique - Mammifères | <ul style="list-style-type: none"> - Auto-épuration des eaux - Fonction d'habitat pour les populations animales ou végétales - Fonctions de régulation hydraulique - Soutien naturel d'étiage - Etapes migratoires, zones de stationnement, dortoirs | <ul style="list-style-type: none"> - Historique |

Commentaire sur les intérêts

aucun commentaire

3. CRITERES DE DELIMITATION DE LA ZONE

- Répartition des espèces (faune, flore)
- Répartition et agencement des habitats
- Fonctionnement et relation d'écosystèmes

Commentaire sur les critères de délimitation de la zone

La délimitation proposée tient compte de l'occupation régulière des gîtes par les chiroptères (hibernation). Les autres gîtes de la commune, qui abritent de façon irrégulière ou en faible effectif des chiroptères, n'ont pas été retenus.

Au niveau cartographique, conformément aux remarques de l'avis du CSRPN du 20/12/2007, des modifications ont été apportées pour représenter la Znieff par un polygone joignant les 2 entrées plutôt que de ne symboliser par des triangles que les deux entrées.

4. FACTEURS INFLUENCANT L'EVOLUTION DE LA ZONE

| Facteur d'évolution | Effet négatif | Effet significatif | Réalité de l'impact |
|---|---------------|--------------------|---------------------|
| Nuisances sonores | Intérieur | Indéterminé | Potentiel |
| Nuisances liées à la surfréquentation, au piétinement | Intérieur | Indéterminé | Réel |
| Vandalisme | Intérieur | Indéterminé | Potentiel |
| Modification du fonctionnement hydraulique | Intérieur | Indéterminé | Potentiel |

Commentaire sur les facteurs

aucun commentaire

5. BILANS DES CONNAISSANCES - EFFORTS DES PROSPECTIONS

5.1 Espèces

| Nulle | Faible | Moyen | Bon |
|---|--------|-------|--------------|
| <ul style="list-style-type: none"> - Algues - Amphibiens - Autre Faunes - Bryophytes - Lichens - Oiseaux - Phanérogames - Poissons - Ptéridophytes - Reptiles - Mollusques - Crustacés - Arachnides - Myriapodes - Odonates - Orthoptères - Lépidoptères - Coléoptères - Diptères - Hyménoptères - Autres ordres d'Hexapodes - Hémiptères - Ascomycètes - Basidiomycètes - Autres Fonges | | | - Mammifères |

5.2 Habitats

6. HABITATS

6.1 Habitats déterminants

Non renseigné

6.2 Habitats autres

| EUNIS | CORINE biotopes | Habitats d'intérêt communautaire | Source | Surface (%) | Observation |
|-------|--|----------------------------------|--------|-------------|-------------|
| | 88 <i>Mines et passages souterrains</i> | | | 100 | |

6.3 Habitats périphériques

| EUNIS | CORINE biotopes | Habitats d'intérêt communautaire | Source | Surface (%) | Observation |
|-------|-----------------------------|----------------------------------|--------|-------------|-------------|
| | 41.F <i>Bois d'Ormes</i> | | | | |
| | 86.2 <i>Villages</i> | | | | |

| EUNIS | CORINE biotopes | Habitats d'intérêt communautaire | Source | Surface (%) | Observation |
|-------|---|----------------------------------|--------|-------------|-------------|
| | 82.2 <i>Cultures avec marges de végétation spontanée</i> | | | | |
| | 38 <i>Prairies mésophiles</i> | | | | |

6.4 Commentaire sur les habitats

aucun commentaire

7. ESPECES

7.1 Espèces déterminantes

| Groupe | Code Espèce (CD_NOM) | Nom scientifique de l'espèce | Nomm vernaculaire de l'espèce | Statut(s) biologique(s) | Sources | Degré d'abondance | Effectif inférieur estimé | Effectif supérieur estimé | Année/ Période d'observation |
|------------|----------------------|--|--|---------------------------|--|-------------------|---------------------------|---------------------------|------------------------------|
| Mammifères | 200118 | <i>Myotis daubentonii</i> (Kuhl, 1817) | <i>Murin de Daubenton</i> | Reproduction indéterminée | Informateur : BAK A., MARI A. & PATEK G. | | 14 | 27 | 2000 - 2010 |
| | 60383 | <i>Myotis mystacinus</i> (Kuhl, 1817) | <i>Murin à moustaches, Vespertilion à moustaches</i> | Reproduction indéterminée | Informateur : BAK A., MARI A. & PATEK G. | | 12 | 22 | 2000 - 2010 |
| | 60408 | <i>Myotis nattereri</i> (Kuhl, 1817) | <i>Murin de Natterer, Vespertilion de Natterer</i> | Reproduction indéterminée | Informateur : BAK A., MARI A. & PATEK G. | | 3 | 16 | 2000 - 2010 |
| | 60518 | <i>Plecotus auritus</i> (Linnaeus, 1758) | <i>Oreillard roux, Oreillard septentrional</i> | Reproduction indéterminée | Informateur : BAK A., MARI A. & PATEK G. | | 1 | 2 | 2000 - 2010 |

7.2 Espèces autres

Non renseigné

7.3 Autres espèces à enjeux

Non renseigné

7.4 Espèces à statut réglementé

| Groupe | Code Espèce (CD_NOM) | Espèce (nom scientifique) | Statut de détermination | Réglementation |
|------------|----------------------|--|-------------------------|---|
| Mammifères | 60383 | <i>Myotis mystacinus</i> (Kuhl, 1817) | Déterminante | Directive 92/43/CEE (Directive européenne dite Directive Habitats-Faune-Flore) (lien) |
| | | | | Liste des mammifères terrestres protégés sur l'ensemble du territoire français et les modalités de leur protection (lien) |
| | 60408 | <i>Myotis nattereri</i> (Kuhl, 1817) | Déterminante | Directive 92/43/CEE (Directive européenne dite Directive Habitats-Faune-Flore) (lien) |
| | | | | Liste des mammifères terrestres protégés sur l'ensemble du territoire français et les modalités de leur protection (lien) |
| | 60518 | <i>Plecotus auritus</i> (Linnaeus, 1758) | Déterminante | Directive 92/43/CEE (Directive européenne dite Directive Habitats-Faune-Flore) (lien) |
| | | | | Liste des mammifères terrestres protégés sur l'ensemble du territoire français et les modalités de leur protection (lien) |
| | 200118 | <i>Myotis daubentonii</i> (Kuhl, 1817) | Déterminante | Directive 92/43/CEE (Directive européenne dite Directive Habitats-Faune-Flore) (lien) |
| | | | | Liste des mammifères terrestres protégés sur l'ensemble du territoire français et les modalités de leur protection (lien) |

8. LIENS ESPECES ET HABITATS

Non renseigné

9. SOURCES

| Type | Auteur | Année de publication | Titre |
|---------------|--|----------------------|---|
| Bibliographie | MARI A. | 2001 | Inventaire des gîtes à chiroptères protégés ou à protéger sur le territoire du Parc naturel régional de la haute vallée de Chevreuse. Parc naturel régional de la haute vallée de Chevreuse. |
| | MARI A. | 2003 | fiches de captures des chiroptères sur le territoire du Parc naturel régional de la Haute Vallée de Chevreuse et ses environs : Période 2000/2005 - PARC NATUREL REGIONAL DE LA HAUTE VALLEE DE CHEVREUSE |
| | MARI A. | 2005 | Premier plan d'actions pour la protection des gîtes d'hibernation de chiroptères du Parc naturel régional de la haute vallée de Chevreuse. Parc naturel régional de la haute vallée de Chevreuse. |
| Collection | Base de données Faune-Flore du parc naturel régional de la Haute vallée de Chevreuse | | |
| Informateur | BAK A., MARI A. & PATEK G. | | |